



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 28 juin 2018

8 partenaires réunis pour lancer l'Association France gaz renouvelables



L'AAMF, les Chambres d'Agriculture France, le Club Biogaz ATEE, la FNCCR, la FNSEA, FRANCE BIOMETHANE, GRDF et GRTgaz lancent l'association France gaz renouvelables pour promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français. Ouverte et à but non lucratif, France gaz renouvelables entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique.

Une association au service de l'agriculture et de la transition énergétique

Les gaz renouvelables, à commencer par le biométhane, constituent des filières à la croisée des enjeux d'avenir de l'agriculture, des territoires, de l'énergie et du climat. Ils favorisent la complémentarité des territoires ruraux et urbains, de l'agriculture et de l'énergie. Les gaz renouvelables contribuent au développement d'une économie circulaire pour les territoires en permettant le traitement et la valorisation des gisements agricoles et des déchets (ménagers, industriels, agroalimentaires...) et en favorisant le développement d'une agriculture durable et pérenne économiquement.

L'ensemble des partenaires partage le constat que l'essor des gaz renouvelables reposera sur la capacité de mobilisation et de convergence d'un grand nombre et d'une grande diversité d'acteurs : monde agricole, territoires, gestionnaires d'infrastructures, industriels de l'énergie, des déchets et de l'eau, développeurs de projets, financeurs, filières techniques et installateurs, utilisateurs des gaz verts (bâtiment et mobilité verte, fournisseurs d'énergies...), ONG et société civile... L'ampleur de l'ambition nécessite de créer une adhésion politique et sociétale d'envergure, qui dépendra pour beaucoup de la capacité à rassembler, à structurer et animer cette communauté d'acteurs.

Un interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics, des acteurs économiques et de la société civile

Dans cette perspective, 8 membres fondateurs représentatifs de cette diversité créent l'association France gaz renouvelables. Autour d'un centre de gravité agricole (FNSEA, AAMF et Chambres d'Agriculture France), elle regroupe des représentants majeurs des infrastructures gazières (GRDF, GRTgaz), les territoires (FNCCR), le think tank (France Biométhane) et la filière technique (Club Biogaz ATEE). L'association se veut ouverte à tous les partenaires qui partagent ses objectifs et souhaiteront la rejoindre.

Le Syndicat des Energies Renouvelables (SER), branche bioénergies, l'Association Française du Gaz (AFG), le Syndicat Professionnel des Entreprises Gazières Non Nationalisées (SPEGNN) ou encore Téréga (ex-TIGF) ont marqué leur intérêt pour la création de cette association, qui interviendra en pleine complémentarité de leurs actions.

Une filière jeune, dynamique et déjà compétitive

Au vu du dynamisme de la filière, l'ensemble des partenaires estime aujourd'hui qu'il est possible de porter à 30% la part du gaz renouvelable en France en 2030 en s'appuyant notamment sur le potentiel agricole important de notre pays. En 2030, on estime que près de 50 000 exploitants agricoles pourraient porter des projets de méthanisation, et ainsi gagner en compétitivité à travers un complément de revenu issu de la production d'énergie renouvelable.

À fin mai 2018, 56 sites de production de biométhane sont raccordés aux réseaux gaziers ; 12 sites ont été mis en service depuis le début de l'année. L'injection de biométhane dans les réseaux de gaz en France est en forte progression. Après avoir doublé entre 2016 et 2017, elle atteint 254 GWh sur les 5 premiers mois de l'année soit une forte hausse de 67% par rapport à la même période de l'année précédente. Plus de 400 projets sont aujourd'hui à l'étude sur l'ensemble du territoire français, ce qui pourrait porter la capacité d'injection à 8 655 GWh/an. En complément du biométhane, le Power to gas et la gazéification assureront également très bientôt une contribution essentielle au développement des gaz renouvelables en France.

L'AAMF

Créée en 2010, l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France fédère les agriculteurs exploitants d'installations de méthanisation et les porteurs de projets de méthanisation agricole, dont les installations de méthanisation sont portées, gérées, financées et exploitées par un ou plusieurs agriculteurs et dont le capital est détenu à plus de 50 % par les agriculteurs. L'AAMF accompagne les porteurs de projets (parrainage, expertise de projet, formations), et représente la méthanisation agricole auprès des différentes instances publiques : État, collectivités territoriales, instituts techniques...

Chambres d'Agriculture France

Créées en 1924, les Chambres d'agriculture constituent aujourd'hui un réseau au service du développement des agricultures et des territoires. Elles accompagnent les agriculteurs, sur les aspects techniques, économiques, environnementaux et réglementaires et contribuent au dynamisme économique des territoires en lien avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

Fortes de leur légitimité de terrain, des 4 200 élus professionnels qui les administrent, de près de 8 000 collaborateurs, les Chambres d'agriculture, établissements publics, représentent l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier.

Contact presse Chambres d'agriculture France : Iris Roze - iris.roze@apca.chambagri.fr / 06 09 86 02 26 [@ChambagriFrance](http://www.chambres-agriculture.fr)

France Biométhane

Lancé en avril 2016 à l'initiative de Cédric de Saint-Jouan, le think tank France Biométhane, 1er Observatoire indépendant dédié au biométhane, rassemblant désormais autour de lui plus de 200 sociétés expertes dans cette filière, vise à accélérer l'acceptation sociétale et l'image du biométhane. France Biométhane communique et assure sa visibilité grâce à un site internet www.france-biomethane.fr. A l'attention du grand public, des acteurs politiques locaux et nationaux, des universitaires, des journalistes, ce site, véritable portail d'informations, propose des chiffres clés, donne des indicateurs du secteur en montrant les évolutions du biométhane en Europe et en France. Des textes réglementaires et législatifs, des articles de presse, des rapports et des études seront consultables en ligne ainsi que des tribunes mensuelles et des interviews rédigées par les fondateurs et par les membres du think tank.

Contact presse : Martine LAUSSEURE - media@agmpresse.com / martine@laussure.com 06 15 02 82 60 / 06 80 86 84 24 – www.france-biomethane.fr – Twitter : @FrBiomethane

GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin. Pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne, quel que soit leur fournisseur.

Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (199 781 km) et le développe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Contact presse : grdf-nat-presse@grdf.fr - 01 71 19 18 11 - www.grdf.fr - Twitter : @GRDF

GRTgaz

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz naturel et un expert mondial des réseaux et systèmes de transport gazier. En France, GRTgaz possède et exploite 32 410 km de canalisations enterrées et 26 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la continuité d'alimentation des consommateurs et commercialise des services de transport aux utilisateurs du réseau. Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de l'environnement.

Contact presse : Claire MAINDRU - claire.maindru@grtgaz.com - +33 (0)1 55 66 40 84 - www.grtgaz.com - Twitter : @GRTgaz

Club Biogaz ATEE

Interprofession du biogaz et de la méthanisation, le Club Biogaz favorise le développement des différentes filières de production et de valorisation du biogaz.

Ses missions : favoriser la mise en commun d'expériences, d'informations et de réflexions concernant la méthanisation et la valorisation du biogaz ; proposer des mesures et aménagements réglementaires propres à favoriser la méthanisation et la valorisation du biogaz ; participer aux concertations nationales et européennes et donner son avis sur les textes en préparation tant en France qu'à l'échelon européen, en s'appuyant sur les compétences et expériences de ses adhérents ; faire des propositions sur les recherches et mises au point nécessaires à la mise en place et au développement de filières ; rédiger tous documents, supports utiles à la diffusion des bonnes pratiques ; élaborer des colloques, des formations ou des visites de sites.

Contact : Marc Schlienger – club.biogaz@atee.fr - @Club_Biogaz

FNSEA

La FNSEA, premier syndicat agricole français, rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Avec 31 associations spécialisées (blé, porc, lavande, cheval...), et près de 212 000 adhérents, elle se bat pour accompagner les paysans Français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés. La FNSEA promeut l'innovation, une innovation au service du quotidien, pour un développement durable de la Ferme France. Le réseau FNSEA dynamise la vie locale, dialogue avec les citoyens et défend chaque agriculteur et chaque agricultrice au quotidien.

Contact presse : Marion Fournier – marion.fournier@reseaufnsea.fr 07 60 29 56 17 www.fnsea.fr Twitter : @FNSEA